

Alliance Technique d'Assistance au Développement



Agrément : 2001-126/MATD/SG/DGAT/DLPAP

Tél. (226) 40 45 03 84 / 70 27 62 32

BP 135 Kaya, Burkina Faso

E-mail: atadsdl6@yahoo.fr

Site web: www.atad-bf.net

Chevalier de l'ordre du mérite Burkinabè

PLAN STRATEGIQUE DU CENTRE DE FORMATION ET DE PROMOTION AGRO-SYLVO-PASTORAL ET ARTISANAL (CFAA) DE LOUDA 2012-2016

Novembre 2011

Elaborée par:

Gustave KALKOUMDO, Facilitateur ; ✉ : 141 Kaya ☎ : 40 45 32 25 ; E-mail : Kalkoumdo@hotmail.com

Sommaire

INTRODUCTION :	3
1 ^{ère} PARTIE : L'ALLIANCE TECHNIQUE D'ASSISTANCE AU DEVELOPPEMENT (ATAD)	4
I. PRESENTATION :	4
II. VISION, MISSIONS ET OBJECTIFS STRATEGIQUES DE ATAD	4
III. ZONE D'INTERVENTION DE ATAD :	5
IV. STRATEGIE D'INTERVENTION.....	6
2 ^{ème} PARTIE : PLAN STRATEGIQUE DU CENTRE DE FORMATION ET DE PROMOTION AGRO-SYLVO-PASTORAL ET ARTISANAL DE LOUDA.....	9
I. APERCU DE LA SITUATION DE LA FORMATION AGRICOLE AU BURKINA	9
II. PRESENTATION DU FUTUR CENTRE DE LOUDA :	10
2.1 Lieu d'implantation :	10
2.2 Statut du Centre :	11
2.3 Organisation du Centre :	11
2.4 Public cible :	11
2.5 Domaines de formation :	12
2.6 Spéculations retenues :	12
2.7 Mode de recrutement et modalités d'accès au Centre :	12
III. VISION, MISSIONS ET OBJECTIFS DU CENTRE :	13
3.1 Vision	13
3.2 Missions :	13
3.3 Objectifs du Centre :	14
IV. AXES STRATEGIQUES ET DOMAINES D'ACTION:.....	14
4.1 Le renforcement des capacités des acteurs par la formation professionnelle et l'apprentissage (Axe 1).....	15
4.2 La production agro-sylvo-pastorale et artisanale et la transformation de produits (Axe 2)	17
4.3 L'accompagnement à l'installation des ressortissants du Centre (Axe 3).....	21
V. MISE EN ŒUVRE DU PLAN :	22
5.1 Les moyens de mise en œuvre :	22
5.2 Le suivi-évaluation :	22
VI. OPPORTUNITES ET RISQUES :	23
CONCLUSION :	25
ANNEXE :	26

INTRODUCTION :

Au Burkina Faso, le secteur agricole est confronté à d'énormes défis dont notamment celui de nourrir une population en croissance démographique rapide, tout en préservant les ressources naturelles et s'adapter aux effets du changement climatique.

Les possibilités de faire de ce secteur un moteur de croissance durable sont considérables, mais impliquent une transformation profonde dans les pratiques quotidiennes et dans le savoir faire endogène, dans un contexte marqué par une pauvreté généralisée en milieu rural et un foncier rural insuffisant et convoité par divers exploitants.

L'Alliance Technique d'Assistance au Développement (ATAD), basée à Kaya, dans la Région du Centre –Nord, s'est fixé comme un de ses objectifs stratégiques de contribuer au renforcement des capacités des communautés afin qu'elles soient les véritables artisans de leur développement.

C'est dans ce contexte que ATAD, avec l'accompagnement financier de « Autre Terre », un de ses partenaires, ambitionne de créer un Centre de Formation et de Promotion Agro-sylvo-pastoral et Artisanal à Louda, localité située à une dizaine de kilomètres de Kaya, où l'Alliance dispose d'un terrain d'une dizaine d'hectares.

Le présent plan stratégique 2012-2016 est élaboré dans le but de définir les orientations à donner à ce Centre pour un renforcement conséquent des capacités des producteurs à relever les défis qui se posent au secteur agro-sylvo pastoral et artisanal dans la Région.

Pour ce faire, ATAD a fait le choix d'une approche participative qui garanti une totale adhésion des principales parties prenantes.

L'élaboration du plan a été conduite par un Facilitateur, à travers des consultations avec le personnel de ATAD et ses principaux partenaires : Directions Régionales et Provinciales de l'Agriculture, des ressources Animales et de l'Environnement du Centre –Nord.

Ce plan est le fruit d'une réflexion avec l'ensemble de ces acteurs pour s'entendre sur la vision, la mission et les valeurs essentielles du Centre.

1^{ère} PARTIE : L'ALLIANCE TECHNIQUE D'ASSISTANCE AU DEVELOPPEMENT (ATAD)

I. PRESENTATION :

L'Alliance Technique d'Assistance au Développement (ATAD) est une Association de développement de plaidoyer de droit Burkinabé, constituée le 09 décembre 2000 et officiellement reconnue sous le récépissé 2001-126/MATD/SG/DGAT/DLPAP du 26 février 2001.

La mode d'intervention de l'Association est orienté vers la recherche/action et le lobbying/plaidoyer, notamment dans les domaines de :

- la sécurité alimentaire avec la Gestion des Ressources Naturelles (gestion alternative des conflits d'usages ; valorisation des potentialités, etc.) ;
- la santé ;
- la lutte contre les inégalités sociales (violences, exclusion, etc.);
- l'éducation au niveau primaire et le renforcement des capacités des adultes (alphabétisation, formation) ;
- la bonne gouvernance (citoyenneté, droit humains).

La stratégie d'intervention de ATAD repose sur des approches participatives et interactives qui respectent les principes du partenariat équitable et qui privilégie la concertation et la consultation des partenaires pour une meilleure prise en compte de leurs préoccupations.

II. VISION, MISSIONS ET OBJECTIFS STRATEGIQUES DE ATAD

La vision de ATAD est bâti sur la conviction que la stratégie d'avenir se traduit aujourd'hui par la construction d'une société de tolérance et un développement communautaire pour tous et accessible à tous.

En ayant comme mission propre à elle –même d'**expérimenter** tout ce qui développe la responsabilisation des relations de travail, ATAD s'est donné les missions prioritaires suivantes:

- Sur le plan du **politique**, aider son public cible à participer pleinement aux prises de **décision**, et à être acteurs dans la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques;

- Sur les questions **sociales**, les communautés s'organisent pour mieux **coopérer** et pour s'adapter aux changements en fonction de leurs valeurs culturelles, en **valorisant les différences** et les diversités dans une approche de négociation sociale.
- Au niveau **économique**, l'exploitation durablement des ressources (naturelles ou non) à des fins de production et de reproduction doit se faire dans un esprit d'**équité** du genre (l'accès et le contrôle).
- Dans le domaine du renforcement des **capacités** : le développement des aptitudes à la **lecture** et à **l'écriture**, de **l'analyse** et de la **compréhension** de leur milieu (politique, de production et de reproduction) afin d'être à même de prendre des **initiatives** dans une vision **prospective**.
- **La paix, la justice et les droits de l'Homme** : C'est un engagement pour les questions de paix, d'éthique, de justice par notre participation en tant qu'organisation de la Société Civile à des plaidoyers pour l'enracinement de la démocratie, la promotion des droits de l'Homme etc.

ATAD s'est en outre fixé pour objectif global de soutenir les initiatives locales des communautés pour la valorisation des ressources naturelles ou non de leur milieu pour une véritable promotion d'un développement local en facilitant une réflexion sur les contraintes /potentialités, la recherche de solutions les plus adaptées, les moyens et méthodes de mise en œuvre.

Pour ce faire deux objectifs spécifiques sont retenus, à savoir :

- Contribuer au renforcement des capacités des communautés afin qu'ils soient les véritables artisans de leur développement ;
- Fournir des services de prestation performante dans les domaines du développement local.

III. ZONE D'INTERVENTION DE ATAD :

Association proche des communautés défavorisées, ATAD a son siège dans la province du Sanmatenga, à la frontière avec le grand nord du Burkina très exposé au phénomène de pauvreté à travers une faible pluviométrie (moins de 500 mm de pluie en moyenne par an).

ATAD est présente dans cinq (5) provinces prioritaires (Sanmatenga, Namentenga, Bam, Passoré, et Oudalan) avec une extension en vue dans la province du Seno.

Les provinces du Ganzourgou et du Koulpélogo (en bleu) abritent des CSB mis en place avec l'appui de ATAD. Les provinces concernées par l'intervention de ATAD sont

concentrées dans trois (3) régions du pays à savoir le Centre nord, le Nord et le Sahel.

Soucieuse de partager ses expériences, ATAD pourrait intervenir sur demande d'autres organisations aux niveaux national et international.

IV. STRATEGIE D'INTERVENTION

Dans son plan stratégique 2011-2015, élaboré et adopté en 2010, ATAD s'est fixé onze axes d'intervention, contenus dans trois objectifs stratégiques ci –après:

❖ **Objectif stratégique 1** : Contribuer au renforcement des capacités des communautés afin qu'elles soient les véritables artisans de leur développement.

1^{er} Axe d'intervention : l'alphabétisation et l'éducation

- Améliorer le niveau d'éducation des communautés, en particulier au sein des groupes vulnérables.

2^{ème} Axe d'intervention : l'implication dans les politiques de développement

- Favoriser l'implication et la participation actives des communautés dans les politiques nationales de développement.
- Soutenir les initiatives de consultations des populations et appuyer la prise en compte des décisions des communautés.

3^{ème} Axe d'intervention : Le soutien à la production

- Soutenir la capacité productive des populations à travers un meilleur équipement en matériel agricole.
- Offrir aux communautés l'information et l'accompagnement adéquats sur les nouvelles technologies agricoles.

4^{ème} Axe d'intervention : les actions de plaidoyer

- Soutenir les initiatives des communautés nécessitant des actions de plaidoyer

❖ **Objectif stratégique 2** : Contribuer à la réduction de la vulnérabilité des communautés par la prévention et la gestion des risques de nature diverse.

1^{er} Axe d'intervention : la sécurité alimentaire

- Soutenir la gestion des stocks céréaliers.
- Offrir aux communautés l'information et l'accompagnement adéquats sur les conséquences des changements climatiques.

- Soutenir l'innovation des systèmes de production.
- Favoriser la mise en place de systèmes d'alerte précoce.
- Soutenir les initiatives de mobilisation des ressources en eau.
- Soutenir les initiatives d'autonomie financière des groupes vulnérables à travers les AGR.

2^e Axe d'intervention : les énergies alternatives

- Soutenir la vulgarisation des énergies respectueuses de l'environnement.

3^e Axe d'intervention : la culture de la solidarité et des droits humains

- Favoriser la promotion de l'entraide communautaire
- Favoriser les échanges de meilleures pratiques
- Soutenir les initiatives de promotion des droits humains

❖ **Objectif stratégique 3** : Optimiser la performance de ATAD pour de meilleurs services à la population.

1^{er} Axe d'intervention : Le développement de l'expertise et la poursuite de l'innovation

- Favoriser l'attraction (motivation) et la fidélisation du personnel.
- Assurer la culture de la qualité.

2^e Axe d'intervention : La recherche de partenaires financier et technique

- Assurer la mise en œuvre de projet/programme de longue durée.
- Assurer le développement d'une stratégie de recherche de financement.
- Développer un mécanisme d'autonomisation financière de ATAD.

3^e Axe d'intervention : L'organisation interne de ATAD

- Évaluer et adopter, de nouveaux modèles de gouvernance plus appropriés pour la mise en pratique des dispositions statutaires.
- Favoriser la réflexion sur les avantages dont pourrait bénéficier ATAD en évoluant vers le statut d'ONG.
- Assurer la visibilité des interventions de ATAD.
- Assurer la capitalisation des données de l'organisation.
- Assurer le développement d'une stratégie de communication interne de ATAD.
- Soutenir les initiatives de promotion de la paix.

4^e Axe d'intervention : Les relations avec les communautés et les partenaires

- Offrir aux communautés un accompagnement adéquat et facilement reproductible afin de permettre les effets « boule de neige »
- Rendre public les résultats obtenus.
- Soutenir les initiatives des partenaires issues des tables et forums de concertation des PTF qui militent pour la réduction de la vulnérabilité des populations.

- Assurer une participation active dans les réseaux (des OSC) de plaidoyer.
- Favoriser la promotion du dialogue Etat-société civile.

2^{ème} PARTIE : PLAN STRATEGIQUE DU CENTRE DE FORMATION ET DE PROMOTION AGRO-SYLVO-PASTORAL ET ARTISANAL DE LOUDA

I. APERCU DE LA SITUATION DE LA FORMATION AGRICOLE AU BURKINA

Le secteur agricole a été toujours un secteur stratégique pour le développement socio-économique de notre pays.

Depuis, l'indépendance du pays, ce secteur a connu de nombreux programmes de développement agricole et rural et de réformes structurelles pour permettre au pays d'assurer sa sécurité alimentaire et sa croissance économique.

Malgré ce soutien dont a bénéficié l'agriculture par le passé, elle reste un secteur sous-développé. Si l'on peut admettre que des facteurs comme la croissance démographique, les sécheresses et la mondialisation ont joué un rôle déterminant dans cette situation, force est de reconnaître que l'insuffisance de formation des acteurs ruraux demeure un facteur déterminant dans les contreperformances du secteur.

Par exemple, la croissance agricole, lorsqu'elle existe, provient essentiellement d'une extension des superficies cultivées et non d'une amélioration des rendements ou de la productivité.

Pourtant cette amélioration est possible et accessible grâce à un renforcement conséquent des capacités des producteurs.

Les formations agricoles devraient jouer un rôle important dans ce domaine.

L'école rurale au Burkina qualifiée de « sous-école » a été délaissée au profit d'une éducation classique à l'image de la métropole.

Les centres de formation professionnelle agricole ont subi le même sort.

Le système de formation mis en place privilégie les formations techniques longues, diplômantes et orientées vers le secteur agricole « moderne » ou pour fournir des cadres aux services techniques et aux projets de développement agricole.

Le dispositif public de formation agricole au Burkina est constitué d'établissements universitaires (IDR), d'écoles professionnelles sectorielles (ENESA, CAP/Matourkou, ENEF), de Lycées agricoles (Bingo, Tikaré, Nanoro), de centres de formation de formateurs ou de formation de jeunes agriculteurs (CFFA, CPR).

Tous ces établissements connaissent de nombreuses difficultés et insuffisances dont essentiellement :

- le déséquilibre entre les aspects théoriques et pratiques de la formation ;
- l'inadéquation entre l'offre de formation et les besoins de qualification ;

- l'insuffisance de moyens de fonctionnement ;
- l'insuffisance de coordination ;
- l'absence d'une politique nationale de formation pour le secteur agricole.

Face à ce constat, il s'impose aujourd'hui à notre pays d'instaurer de façon pérenne, un système de formation professionnelle agricole, prenant en compte les exigences et considérations ci-après :

- former des « élites » pour tirer les « autres » tout en proposant une formation en cascade;
- le système de formation doit être flexible, diversifié, peu administratif et accessible à tous de par son coût ;
- un système bâti sur une approche locale, décentralisé en impliquant les Collectivités territoriales, le privé et la société civile ;
- un système de formation orienté vers l'efficacité, qui débouche sur l'emploi ou l'auto emploi et bâti sur l'équité pour un accès à tous.

II. PRESENTATION DU FUTUR CENTRE DE LOUDA :

2.1 Lieu d'implantation :

Le Centre de Formation et de Promotion Agro-sylvo-pastoral et Artisanal (CFAA) de Louda sera implanté à Louda, localité située à une dizaine de kilomètres de Kaya, chef lieu de la Région du Centre –Nord.

Le Centre dispose d'un domaine de 10 ha b44a22ca de superficie (cf croquis en annexe), entièrement clôturé à l'aide d'un grillage.

Ce domaine est situé aux abords du barrage de Louda et prête bien aux activités agro-sylvo-pastorales.

Il est prévu l'aménagement de 50 % de la superficie du domaine pour les activités pédagogiques et de production, le reste devant abriter les bâtiments administratifs et logements du Centre.

La zone de couverture du Centre sera nationale avec des possibilités de recevoir des apprenants sur l'échelle sous –régional et international.

2.2 Statut du Centre :

Le Centre de Formation et de Promotion Agro-sylvo-pastoral et Artisanal (CFAA) de Louda aura un statut d'établissement privé Communautaire doté d'un régime internat et externat au choix.

Les apprenants seront admis par cycles annuels de promotion et par sessions organisées à la demande.

Il est envisagé le recrutement de 25 apprenants pour la première année (2012)

La formation sera continue pour une durée de dix mois par cycle.

Pour des raisons pédagogiques et pratiques, la rentrée par cycle sera organisée au mois de mars de l'année.

Des sessions de formation seront également dispensées à la carte.

2.3 Organisation du Centre :

Le Centre de Louda sera géré par les structures et organes ci-après :

- Une Direction Générale (Administration, Finances)
- Une Direction chargée de la Formation
- Une Direction chargée de la production
- Une AG statutaire ATAD
- Un Conseil Technique
- Un Conseil de Direction
- Un Cadre de concertation (ST, OP, Société civile, représentants des apprenants, représentants des parents des apprenants, PTF)

2.4 Public cible :

Le Centre accueillera comme apprenants essentiellement :

- des Elèves et Etudiants ;
- des Jeunes ruraux ou urbains ;
- les Nouveaux acteurs ;
- des Exploitants individuels ;
- les Organisations professionnelles agricoles ;
- les Corps de métiers ;
- le Secteur Privé
- Autres demandeurs

2.5 Domaines de formation :

Le Centre de Louda dispensera des formations dans les domaines, filières et disciplines ci-après :

- Agriculture
- Elevage
- Arboriculture
- Machinisme agricole
- Pisciculture
- Apiculture
- Artisanat
- Menuiserie
- Soudure métallique
- Couture
- Transformation des produits
- Disciplines transversales (Economie, gestion, communication montage de projets, civisme, IST/VIH/Sida

2.6 Spécifications retenues :

Les spécifications suivantes seront retenues pour la formation et pour la production :

- Céréales
- Légumineuses
- Tubercules et racines
- Oléagineux
- Maraîchage
- Cultures fourragères
- Production de semences
- Embouche bovine et ovine
- Lait
- Porciculture
- Aulacodiculture
- Aviculture
- Apiculture
- Pisciculture
- Production de plants

2.7 Mode de recrutement et modalités d'accès au Centre :

Le recrutement dans le Centre de Louda se fera soit par sélection de dossiers puis par test de niveau pour les formations continues. La participation au recrutement passera nécessairement par une demande adressée officiellement au Centre.

L'apprenant désirant s'inscrire au Centre pour les formations continues doit obligatoirement savoir lire et écrire en Français.

Le Centre recevra des apprenants de moins de quarante ans d'âge, de tout sexe, pour les formations continues.

L'accès au Centre est conditionné à une contribution pour les formations continues et à un paiement de frais de session ou de visite. Le montant de ces frais et la nature de la contribution seront fixés par l'AG du Centre.

Tout inscrit au Centre pour les formations continues sera soumis à des exigences dont :

- l'engagement à s'installer à l'issue de la formation
- la disponibilité
- l'esprit de partage et d'ouverture
- la discipline, la rigueur et le respect mutuel.

III. VISION, MISSIONS ET OBJECTIFS DU CENTRE :

3.1 Vision

La vision du Centre de Louda est définie comme suit : « Un cadre de formation professionnelle, respectueux de l'environnement, autour duquel s'organise une production intégrée et d'échanges d'expériences et qui contribue significativement au développement des compétences de la grande masse de producteurs d'artisans».

3.2 Missions :

Les missions du Centre de Louda peuvent se décliner comme suit :

- la mise en place d'un dispositif de formation agricole professionnelle, touchant le maximum d'actifs ruraux en amont et en aval de la production agricole ;
- l'amélioration de l'offre régionale en produits agro-sylvo-pastoraux bruts ou transformés, de qualité ;
- la promotion d'une semi -industrie de soutien au secteur rural par la transformation des produits agricoles et des cuirs et peaux ;
- la recherche de débouchés stables et rémunérateurs pour les produits agricoles.

- l'accompagnement à l'insertion socio –économique des actifs ruraux formés dans leur milieu ;
- la mise en place d'un dispositif de suivi-évaluation des acquis de la formation.

3.3 Objectifs du Centre :

➤ Objectif général

L'objectif général du Centre de Louda vise le renforcement des ressources humaines du secteur rural pour l'amélioration de la productivité agro-sylvo-pastorale et de la compétitivité dans le domaine de l'artisanat. Il prend en charge les besoins de formation des actifs ruraux et urbains des secteurs productifs, ainsi que l'insertion socio-économique des jeunes et des femmes.

➤ Objectifs spécifiques

Le Centre de Louda se fixe pour objectifs spécifiques de:

- Améliorer la productivité du secteur rural et la compétitivité de celui de l'artisanat;
- Améliorer les compétences des actifs des secteurs productifs;
- Satisfaire les besoins en main-d'œuvre qualifiée;
- Favoriser l'insertion professionnelle des actifs en milieu rural et urbain;
- Développer la formation professionnelle par apprentissage.

IV. AXES STRATEGIQUES ET DOMAINES D'ACTION:

Les actions prévues dans le cadre de la mise en œuvre du Centre de Formation et de Promotion Agro-sylvo-pastoral et Artisanal (CFAA) de Louda devront s'effectuer autour de trois (3) axes stratégiques, à savoir :

- **Axe 1** : le renforcement des capacités des acteurs du secteur rural et artisanal par la formation professionnelle et l'apprentissage;
- **Axe 2** : la production agro-sylvo-pastorale et artisanale et la transformation des produits agricoles;
- **Axe 3** : l'accompagnement à l'installation des ressortissants du Centre.

4.1 Le renforcement des capacités des acteurs par la formation professionnelle et l'apprentissage (Axe 1)

Au Burkina Faso, il y a un réel problème d'adéquation des ressources humaines formées par les dispositifs de formation professionnelle agricole et les besoins réels du secteur rural. Cette inadéquation se traduit par une faible disponibilité en actifs qualifiés et lorsqu'ils existent, leur degré de professionnalisation permet difficilement d'offrir une production capable de satisfaire la demande intérieure de consommation et encore moins de conquérir les marchés.

Le Centre de Louda, à travers cet axe stratégique, doit se positionner pour apporter sa contribution à résoudre ce handicap, à travers notamment les domaines et actions suivants:

➤ Domaine 1.1 : *La formation continue et le recyclage des actifs du secteur rural*

Le Centre de Louda doit contribuer, à travers la formation professionnelle à augmenter la productivité et la compétitivité du secteur rural et des produits de l'artisanat.

Aussi, l'offre de formation au Centre doit répondre aux besoins actuels et anticiper sur ceux du futur en ressources humaines compétentes.

Des dispositions devront être prises pour amplifier et améliorer les actions de formations et de perfectionnement à l'endroit des actifs exerçant dans les secteurs prioritaires à forte potentialité d'emplois dans la Région comme le secteur rural et l'artisanat.

Les actions à mener dans ce domaine sont :

- l'élaboration de modules de formations adaptés aux besoins des apprenants;
- la facilitation et l'assouplissement des conditions d'accès au Centre;
- le diagnostic des besoins de formation des actifs du secteur rural et de l'artisanat;
- la mise en œuvre de programmes spécifiques de formation professionnelle prenant en compte les spécificités de la sphère d'influence du Centre;
- le renforcement des capacités des acteurs en charge de la formation professionnelle ;
- une meilleure implication des bénéficiaires, des organisations professionnelles et des actifs dans l'identification des besoins de formation.
- la préservation du cadre de vie dans la mise en œuvre de la formation professionnelle ;
- la formation continue des admis au Centre ;
- l'organisation de sessions de formation ou de recyclage à cycle court ;

- l'organisation de visites guidées du Centre ;
- le développement de programmes de formation professionnelle en direction du monde rural en collaboration avec les services compétents concernés et les organisations professionnelles;
- le développement de modules de formation sur des thèmes transversaux (civisme, VIH-Sida, etc...)
- l'accroissement des capacités d'accueil (salles de cours, dortoirs, eau / électricité) du Centre;
- la réalisation ou l'acquisition d'outils pédagogiques (parcelles de démonstration, étables, fénils, magasins, pépinières, animaux) ;
- la mise en place des mesures incitatives en faveur des couches vulnérables et les filles pour l'accès à la formation professionnelle.

➤ **Domaine 1.2 : *Le développement de l'apprentissage***

Il s'agit de faciliter l'acquisition de qualifications professionnelles adaptées aux besoins de des acteurs agro-sylvo-pastoraux et de l'artisanat, à travers la pratique, le partage d'expériences et de savoir faire.

Le développement de l'apprentissage permettra d'offrir un accès à une qualification professionnelle pour un public diversifié, à savoir les jeunes non scolarisés ou précocement déscolarisés, les femmes, des analphabètes, des jeunes en situation de chômage etc...

Les actions prévues dans ce domaine sont :

- la prise en charge de l'apprentissage du savoir faire local;
- l'extension de la formation par apprentissage à tous les corps de métiers de l'artisanat ;
- la prise en charge de l'apprentissage des actifs issus de l'éducation non formelle, des jeunes non scolarisés, des déscolarisés;
- le développement de dispositifs d'apprentissage, d'adaptation ou de reconversion pour les jeunes diplômés en situation de chômage ;
- le développement de l'apprentissage dans les métiers de soudure, tissage et couture;
- l'appui aux groupements/organisations professionnels pour une meilleure valorisation des filières enseignées pour servir de supports pratiques de réussites;

- l'utilisation d'ateliers de soudure et d'artisanat pour assurer les activités d'apprentissage ;
- le développement et la diversification des programmes d'apprentissage destinés aux couches vulnérables et aux femmes.

➤ **Domaine 1.3 : *La mise en adéquation de l'offre de formation avec les besoins du secteur rural et de l'artisanat***

Il s'agit pour le Centre, non seulement d'organiser la formation professionnelle par un meilleur ciblage des formateurs, qui garantisse la qualité de la formation, mais également et surtout de mieux connaître les besoins de qualification pour le secteur rural et de l'artisanat et les besoins en main d'oeuvre pour le marché du travail.

Cette formulation d'une offre de formation adaptée se fera grâce à une bonne maîtrise de l'information sur les filières agro-sylvo-pastorales et artisanales porteuses et les opportunités d'emplois.

Le domaine 3 portera les actions suivantes :

- le recensement des besoins en formation des actifs du monde rural et de l'artisanat
- la mise à jour périodique de la liste des filières porteuses ;
- l'élaboration d'un répertoire des métiers et emplois ;
- la création d'une banque de données régionale relative aux besoins et aux compétences;
- la production d'un annuaire statistique des emplois par corps de métiers ainsi que leur répartition géographique;
- la mise en place d'un mécanisme permettant de suivre et d'anticiper l'évolution du marché de l'emploi.

4.2 La production agro-sylvo-pastorale et artisanale et la transformation de produits (Axe 2)

La mise en œuvre de cet axe se fera essentiellement à travers les domaines suivants :

- la promotion d'activités agro-sylvo-pastorales et halieutiques intégrées
- la production de produits de maroquinerie, de soudure métallique, de couture et de tissage
- la transformation de produits agro-sylvo-pastoraux

➤ **Domaine 2.1 : *La promotion d'activités agro-sylvo-pastorales et halieutiques intégrées***

La finalité du Centre de Louda est de développer au sein des communautés locales, des compétences techniques et entrepreneuriales à travers une spécialisation individuelle et collective selon les atouts et les potentialités de la Région.

Il s'agit dans ce domaine de développer des activités agricoles rentables par une participation active des apprenants du Centre et une vulgarisation de la culture d'entrepreneuriat.

Les activités à entreprendre dans ce domaines consisteront a valoriser les filières agro-sylvo-pastorales et halieutiques capables de s'insérer dans l'économie locale, à travers un système de production intégrée en mettant à profit les fonctions complémentaires de l'animal, de la plante cultivée et de l'arbre, au service d'une production durable.

Le but recherché sera d'améliorer la productivité en évitant de ne rien perdre et où les déchets de production dans une filière seront recyclés dans une autre filière.

Les actions à mener dans ce domaine sont :

❖ **Dans le secteur des productions végétales :**

- la réalisation d'un forage
- l'aménagement de parcelles de production ;
- l'approvisionnement en intrants agricoles ;
- le développement du maraichage pour la production de tomates, d'oignons, de choux, de piment, du maïs, de pastèques, etc... ;
- la production du niébé ;
- la culture fourragère
- la production de semences ;
- le développement de technologies de lutte biologique contre les ravageurs ;
- le développement de technologies de conservation des produits agricoles.

❖ **Dans le secteur des productions animales :**

- la réalisation d'infrastructures d'élevages (étable, bergerie, fénil, poulailler, autres habitats, etc...);
- l'élevage naisseur de bovins et de caprins de races performantes (azawak, goudali, races exotiques bovines, chèvres rousses de Maradi, etc...);

- la production de viande ;
- la production de lait ;
- le développement de l'aviculture (poules, dindes, cailles) ;
- l'élevage d'aulacodes ;
- l'élevage de lapins.

❖ **Dans le secteur de la foresterie :**

- la réalisation d'une pépinière
- la production de papaye
- la production d'orange
- la production de mangue
- la production de la pomme du Sahel

❖ **Dans le secteur halieutique :**

- la réalisation d'étangs
- la réalisation de bassins
- la production d'alevins
- la production de poissons en étangs et en bassins

Le système intégré de production dans le Centre de Louda devra permettre la production de biogaz à partir de l'utilisation de matières organiques d'origine végétale et animale, mises en fermentation dans un bio digesteur.

Ce gaz naturel produit pourrait servir à la préparation des repas, à l'éclairage et au réchauffement des poussins dans le Centre.

➤ **Domaine 2.2 : la production de produits de maroquinerie, de soudure métallique, de couture et de tissage**

La Région du Centre Nord et plus particulièrement la Province du Sanmatenga où sera implanté le Centre de Louda est réputée pour ses produits de maroquinerie et pour sa maîtrise de la technologie de tannage des cuirs et peaux.

Le Centre mettra à profit cet avantage pour produire et vendre des objets d'art à base de cuir et autres produits de maroquinerie (sacs, poufs, ceintures, chaussures, colliers, objets de décoration, etc...)

De même, les apprenants en soudure métallique mettront à profits les acquis de la formation pour confectionner des tables, tables bancs, chaises, lits, ouvertures de maisons et autres mobiliers de bureau à proposer aux clients pour améliorer les revenus du Centre ;

La formation en couture et en tissage sera essentiellement réservée aux filles admise dans le Centre.

Cette formation devra permettre au Centre de proposer des services de couture et de produire des pagnes de tissage aux clients.

Les actions retenues dans ce domaine sont :

❖ **Au niveau de la maroquinerie :**

- la réalisation d'une infrastructure de tannage et d'ateliers de maroquinerie ;
- la dotation des apprenants en équipements et machines de tannage et de maroquinerie ;
- la mise en place d'un fonds de roulement pour l'acquisition de matières premières ;
- la production d'objet d'art et de produits de maroquinerie.

❖ **Au niveau de la soudure métallique :**

- la réalisation d'un atelier de soudure ;
- l'acquisition de machines et équipements de soudure ;
- l'acquisition de fournitures et matières premières ;
- la production de mobiliers de bureau et autres biens de service.

❖ **Au niveau de la couture :**

- la réalisation d'ateliers de couture ;
- l'acquisition de machines à coudre et d'équipements de couture ;
- la prestation de service en couture.

❖ **Au niveau du tissage :**

- la réalisation d'ateliers de tissage

- l'acquisition d'équipements et matières premières de tissage
- la production de pagnes tissés

➤ **Domaine 2.3 : la transformation de produits agro-sylvo-pastoraux**

La transformation des produits agro-sylvo-pastoraux est ce maillon indispensable dans toutes les filières qui permet de tirer une plus value de la production.

C'est pourquoi le Centre de Louda s'inscrit dans ces activités de transformation des produits réalisés sur place mais également de tout produit à apporter dans le Centre et qui présente un avantage certain pour sa transformation.

Il s'agira particulièrement de mener des activités de transformation agro-alimentaire à l'échelle locale ou semi -industrielle

Les actions à retenir dans ce domaine sont :

- l'acquisition de matériels, équipements et autres technologies de transformation ;
- la production du gari
- la production de beurre de karité
- la production de légumes séchées
- la production de mangues séchées
- la production de fromage, lait pasteurisé, lait caillé, yaourt, de « wagachi »
- la production de viande séchée dite « Kilchi »

4.3 L'accompagnement à l'installation des ressortissants du Centre (Axe 3).

La phase de mise en application des acquis de la formation reçue par les apprenants eux – mêmes est indispensable et essentielle pour la visibilité et la rentabilité du Centre de Louda.

C'est pourquoi le Centre devra s'investir à accompagner ses ressortissants à s'installer soit dans des entreprises agricoles qui en demandent, soit en privé dans leurs propres exploitations.

Cet accompagnement pourrait se traduire par un appui technique, matériel ou financier (crédit), apporté par le Centre ou par ses partenaires.

Il est essentiel pour le Centre de mettre en place un dispositif de certification et de suivi de l'insertion (installation) des apprenants en fin de formation.

Dans la mise en œuvre de cet axe stratégique, le Centre travaillera à encourager et développer un partenariat avec les entreprises agricoles et autres demandeurs de qualifiés agricoles.

Les actions à conduire dans cet axe sont :

- le développement de la concertation entre le Centre et les entreprises agricoles ;
- la mise en place au sein du Centre d'un cadre institutionnel de partenariat ;
- le renforcement du dispositif des stages de qualification professionnelle.
- la mise en place d'un cadre de suivi et d'évaluation des apprenants en fin de formation ;
- la prise en compte dans les programmes de formation du Centre, de modules pour l'acquisition des compétences entrepreneuriales et techniques et pour l'auto emploi ;
- la mise en place d'un mécanisme d'appui conseil à l'insertion professionnelle;
- la mise en place d'un fond de crédit à l'installation.

V. MISE EN ŒUVRE DU PLAN :

5.1 Les moyens de mise en œuvre :

Le nombre élevé des actions à mettre en œuvre dans le présent plan et l'importance des moyens et ressources à mobiliser, exige du Centre de Louda, une planification à long terme de ces actions.

Dans sa phase opérationnelle, le présent plan stratégique fera l'objet d'une traduction en programmes annuels ou biannuels, afin de s'assurer de la mobilisation des ressources et de la faisabilité des actions à retenir sur la période.

Le contenu du programme et son financement doivent fortement se bâtir sur l'exigence du niveau de qualification professionnelle attendu et sur une large contribution propre en nature et en numéraire, des bénéficiaires pour le fonctionnement du Centre.

Cependant le renforcement des capacités matérielles du Centre et de la diversification de ses sources de financement seront à l'image du dynamisme et de l'engagement de ATAD et de ses Partenaires techniques et financiers à accompagner cet établissement de formation professionnelle.

5.2 Le suivi-évaluation :

Le suivi de la mise en œuvre du présent plan stratégique sera assuré par ATAD.

Elle devra bénéficier à cet effet de l'appui des compétences suivantes:

- les Collectivités Territoriales de sa zone d'influence ;
- les Directions Régionales et Provinciales des différents Départements
- Ministériels du Développement Rural;
- le Département Ministériel en charge de la formation professionnelle ;
- la Direction Régionale de l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE).

Des dispositifs complémentaires de suivi et d'évaluation seront créés, dans le cadre de la mise en œuvre du plan.

Il s'agit de :

- un cadre Régional de concertation entre les ministères impliqués dans la mise en œuvre du plan, les Collectivités Territoriales, le Secteur Privé, la Société Civile, les Partenaires Sociaux, les Partenaires financiers, etc... ;
- des commissions d'évaluation des programmes de formation comprenant les services étatiques, le secteur privé et la société civile.

VI. OPPORTUNITES ET RISQUES :

La mise en œuvre du présent plan stratégique du Centre de Formation et de Promotion des Activités Agro-sylvo-pastorales (CFAA) de Louda présente des opportunités mais également des risques à considérer.

Au titre des opportunités, avec l'intensification des activités de production agro-sylvo-pastorale et artisanale ainsi que celle de transformation des produits, le Centre sera à mesure de développer :

- un service de restauration à l'intention de clients externes et des apprenants (Restaurant du CFAA)
- un service de commercialisation pour la vente de produits agro-sylvo-pastoraux et artisanaux

En outre, le Centre de Louda constituera pour les services techniques agricoles un cadre idéal de formation des formateurs et d'échanges d'expériences par l'organisation de voyages d'études et de visites commentées à l'intention des producteurs de la Région.

Le CFAA de Louda sera à n'en pas douter un outil pratique de démonstration et de vulgarisation des bonnes pratiques dans le secteur agro-sylvo-pastoral/

Malgré ses atouts et perspectives, quelques risques existent, qui peuvent handicaper le rayonnement et la rentabilité du Centre.

Il peut s'agir entre autre de :

- de mauvaises conditions agro-climatiques qui peuvent laisser apparaitre des contre performances agronomiques, pastorales et sylvicoles, sources de démotivation et de mauvais procès pour le Centre ;
- une situation épidémiologique de la zone, défavorable à l'intensification des productions animales ;
- un taux de fréquentation très faible ou d'abandon élevé lié aux conditions d'accès ou de vie dans le Centre ;
- l'apparition de nouveaux sites miniers dans la zone, pouvant entraîner la démobilisation des actifs des secteurs productifs de la Région.

CONCLUSION :

L'architecture générale de ce système intégrera au plan conceptuel les trois niveaux de planification des décisions à savoir les niveaux national, régional et local.

Le centre de Formation et de Promotion Agro-sylvo-pastoral et Artisanal (CFAA) de Louda dispose désormais d'un plan stratégique qui définit dans une perspective de court à moyen terme des objectifs et des actions à réaliser.

Afin de réussir cette stratégie, il est essentiel d'unir les énergies de tous les intervenants au niveau régional et local, qui s'investissent quotidiennement et œuvrent dans le domaine agricole et artisanal, dans une logique efficace de concertation afin de concevoir des programmes opérationnels de mise en œuvre des actions retenues.

Le présent plan stratégique du Centre de Louda sera mis en œuvre sous la responsabilité directe de ATAD, en lien étroit avec les structures des départements ministériels concernés, ce qui donnera plus de possibilités de maximiser les synergies entre les interventions de cette ONG et celles de l'Etat dans le domaine de l'appui au renforcement des capacités des acteurs ruraux.

ANNEXE :

Croquis du domaine du futur Centre de Louda

